DISCOURS DE S.E. MME ISABELLE PICCO
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO
AUPRES DES NATIONS UNIES LORS DU DEBAT GENERAL DE LA 65EME SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 29 SEPTEMBRE 2010

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Je vous adresse les plus chaleureuses félicitations de la Délégation de la Principauté de Monaco pour votre élection à la présidence de la 65ème session et vous renouvelle l'assurance qu'en ma qualité de membre du Bureau de l'Assemblée générale je n'épargnerai aucun effort afin de contribuer au succès de votre mission au service des Etats membres et de notre Organisation.

Nous nous apprêtons à débuter nos travaux sur une note d'optimisme en raison du réengagement sans faille de la communauté internationale en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement mais aussi en raison de la conviction réaffirmée dans le cadre du Débat général qui s'achève que l'Organisation des Nations Unies est au cœur de la gouvernance mondiale et demeure, en dépit de maintes difficultés notre meilleur atout au service de la paix du développement et de la justice.

Monsieur le Président,

La croissance économique, indispensable au développement et donc à des relations internationales apaisées, ne peut prendre essor en l'absence de règles internationales bien définies et justes et sans le respect de l'état de droit au niveau national.

Notre Organisation a contribué sans relâche ces dernières années au renforcement des capacités des Etats membres afin qu'ils soient en mesure d'offrir à leurs citoyens des institutions propices à leur épanouissement au sein de leur communauté.

L'état de droit est aussi l'assurance que la lutte contre la corruption ne saurait être un vain mot, que le respect des droits de l'homme est universel et que la justice est indépendante et impartiale.

Les bénéfices de la croissance économique doivent être partagés et équitables. Ils doivent prendre en considération les besoins des plus démunis et contribuer à la cohésion sociale en visant la réalisation des OMD et impliquer la pleine participation de tous les partenaires.

C'est le sens de l'engagement de Monaco au sein du Groupe sur la gouvernance mondiale, 3G, dont les membres sont convaincus de la nécessité d'associer le Secrétaire général de l'ONU aux travaux du G-20 en raison de la pertinence de l'ordre du jour de l'Assemblée générale en matière de gouvernance internationale.

A cet égard, je rappelle la Déclaration ministérielle du 3G, adoptée ce 27 septembre, afin de contribuer à la réflexion du Groupe de travail sur le développement du prochain Sommet du G20 de Séoul en novembre prochain.

Comme l'a rappelé Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II devant cette Assemblée, la Principauté est déterminée à agir en partenaire responsable et solidaire et elle poursuivra ses efforts de mobilisation tant dans le cadre de son aide publique au développement que dans celui de l'aide d'urgence aux populations affectées par des catastrophes naturelles.

A l'heure où la présence et les activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés se révèlent chaque jour plus nécessaires et plus périlleuses, la cause des réfugiés et des personnes déplacées doit plus que jamais, trouver naturellement sa place dans nos politiques et être soutenue de manière inconditionnelle par la communauté internationale.

Nous souhaitons ici reconnaître le dévouement, parfois au péril de leur vie, des milliers de personnes qui œuvrent sous la bannière des Nations Unies, tant en situation humanitaire d'urgence que dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.

Monsieur le Président,

La place des femmes en tant que moteur du développement n'est plus à démontrer. Je souhaite rendre un hommage particulier au Secrétaire général et à la Vice-Secrétaire générale pour avoir renforcé le rôle des femmes au sein de l'ONU. Monaco se félicite de la nomination de Mme Michelle

Bachelet à la tête d'ONU-Femmes et l'assure d'ores et déjà de son plein soutien.

La Principauté a également fait sienne la conviction qu'investir dans la santé des femmes et des enfants est indispensable pour édifier des sociétés plus stables, plus pacifiques et plus productive, réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique. Dans cet esprit, elle soutient la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant qui représente un pas supplémentaire vers la pleine autonomisation des femmes.

Alors que les atrocités qui continuent d'être commises contre les civils et en particulier la lâcheté criminelle des violences sexuelles, nous saluons le courage et l'engagement de la Représentante spéciale, Mme Margot Wallström en vue de responsabiliser la communauté internationale et d'assurer la mise en œuvre effective de la résolution 1325, au seuil du 10ème anniversaire de son adoption.

Monsieur le Président,

Avec votre leadership et notre volonté commune, l'Assemblée générale a les moyens de démontrer son rôle central sur les thèmes majeurs pour notre avenir alors que nous sommes tous conscients des conséquences dommageables faites à la planète par la surexploitation de ses richesses et de sa biodiversité.

Nous attachons donc la plus grande importance à la préparation de la Conférence de Rio+20 et espérons que l'économie verte et les opportunités qu'elle offre s'imposent comme vecteur du développement durable.

Vous pourrez également compter sur l'appui de notre Délégation en vue du prochain Sommet sur les maladies non transmissibles et du processus de consultations relatif la révision du statut du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de la consolidation de la paix qui devra tenir compte de la Déclaration que vient d'adopter, le 23 septembre dernier, le Conseil de sécurité réuni au niveau ministériel.

Monsieur le Président,

En ce début de XXIème siècle, nos délibérations doivent contribuer au rapprochement et à la complémentarité de nos actions. Seule notre Organisation est dotée à la fois des moyens mais aussi de la légitimité pour parvenir à mettre en place une gouvernance mondiale effective et chacun d'entre nous doit faire preuve de pragmatisme et œuvrer avec un esprit constructif pour parvenir à nos fins.

L'interdépendance des défis mondiaux auxquels nous sommes tous confrontés exige que nous définissions, de concert, un ensemble de règles visant à coordonner nos politiques et régir les relations entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile.

Nous partageons votre conviction, Monsieur le Président, que notre Organisation doit être au cœur de ce nouveau multilatéralisme et qu'il doit être fondé à la fois sur l'intégration et la solidarité.

Je vous remercie.